

## Un congé ça se fête!

Cette année encore, plusieurs activités sont prévues dans le cadre de la semaine de relâche scolaire, du 28 février au 4 mars prochains. Ainsi, les jeunes pourront troquer leurs crayons pour leurs patins alors qu'il y aura du patinage libre, de 14h à 16h, à l'aréna Chaumont. Ils pourront aussi s'en donner à cœur joie sur les patinoires extérieures puisque les heures d'ouverture ont été prolongées pour l'occasion. Parmi les autres activités offertes, notons les bains libres, de 13h à 16h, à la piscine de l'École secondaire Anjou, et des projections de films en après-midi, à la bibliothèque Jean-Corbeil. Une programmation qui donne le goût de fêter!



### Pierre et le Lou

Un rendez-vous à ne pas manquer! Les enfants de 5 ans et plus, ainsi que les membres de leur famille, seront heureux d'apprendre que le spectacle Pierre et le Lou sera présenté le mardi 1<sup>er</sup> mars 2005, à 13h30, à l'agora de l'École secondaire Anjou, située au 8205, rue Fonteneau. Friand de musique traditionnelle, ce duo «folk-pop éclaté» anime, gigue et chante, accompagné de ses violon, guitare et percussions. Il en déplace de l'air! Les billets sont en vente au coût de 3\$ l'unité à la bibliothèque Jean-Corbeil et à la succursale. Pour plus de renseignements, on peut joindre la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social (le jour) au 514.493.8200 ou la billetterie (en tout temps) au 514.493.8266.

Chères concitoyennes,  
Chers concitoyens,

L'année qui vient de s'amorcer marquera le lancement d'un projet attendu par la population et les organismes d'Anjou. Il s'agit du centre communautaire et culturel, un projet auquel ma collègue, le conseiller d'arrondissement Andrée Hénault, et moi-même avons donné priorité au cours de la dernière campagne électorale.

Ainsi, après avoir travaillé avec énergie et détermination ces dernières années au développement économique d'Anjou, notamment par la consolidation de notre parc d'affaires et le développement résidentiel, nous entendons maintenant permettre aux Angevines et aux Angevins de profiter d'une infrastructure de culture, de sports et de loisirs accessible et moderne.

Le nouveau centre communautaire pourrait comprendre une salle de spectacle de 300 sièges et une piscine intérieure. Nous examinerons prochainement les scénarios de réalisation qui se présentent à nous. S'agira-t-il d'une nouvelle construction ou de la modernisation d'un édifice existant? Un partenariat avec le secteur privé est-il souhaitable dans le cadre de ce projet? Ces questions se préciseront alors que nous déterminerons les échéanciers, le budget et le concept. Quoi qu'il en soit, M<sup>me</sup> Hénault et moi-même vous tiendrons régulièrement informés des étapes du projet.





## Bureau du citoyen

Vous avez des préoccupations, des commentaires, des suggestions ou des questions sur l'un ou l'autre des aspects ou services touchant votre arrondissement? Vos élus vous invitent à venir leur en faire part de vive voix en vous rendant au bureau du citoyen, situé au 7701, boulevard Louis-H.-Lafontaine, les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> samedis de chaque mois, entre 9 h et midi.

Samedi 12 février:

**Carol Beaupré,**  
conseiller de la Ville

Samedi 26 février:

**Luis Miranda,**  
maire d'arrondissement

Samedi 12 mars:

**Andrée Hénault,**  
conseiller d'arrondissement



## Prochaine séance du conseil d'arrondissement

La prochaine séance du conseil d'arrondissement se tiendra le mardi 1<sup>er</sup> mars prochain, à compter de 19h, à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement, située au 7701, boulevard Louis-H.-Lafontaine.



## Nomination du maire suppléant d'arrondissement

Lors de la séance du 7 décembre 2004, le conseil d'arrondissement d'Anjou a désigné le conseiller Andrée Hénault à titre de maire suppléant d'arrondissement pour la période de janvier à octobre 2005.



## En concert à Anjou «Corde en cavale» avec le Trio de guitares de Montréal

Le 25 février prochain, l'arrondissement d'Anjou et l'organisme Culture à la carte vous présentent le **Trio de guitares de Montréal**. Sébastien Dufour, Marc Morin et Glenn Lévesque à la guitare, ainsi que Guy Doris au banjo, vous entraîneront avec humour et passion dans un univers où se côtoient les musiques du monde, classiques et jazz. Le **Trio de guitares de Montréal** vous transportera dans diverses parties du globe en vous offrant de l'exotisme, de mystérieuses mélodies indiennes, des rythmes chauds d'Amérique du Sud, de l'Espagne et de l'Orient, sans oublier la musique traditionnelle québécoise. Intitulé *Corde en cavale*, ce concert vous réchauffera le cœur et vous fera oublier l'hiver! C'est donc un rendez-vous, le 25 février prochain, dès 20 h, à l'église Jean XXIII, située au 7101, avenue de l'Alsace. Les billets sont disponibles dès maintenant au coût de 10 \$ l'unité, à la bibliothèque Jean-Corbeil et à la succursale, aux heures d'ouverture régulières. Le soir du concert, les portes de l'église ouvriront à 19h15. Si le spectacle n'est pas présenté à guichets fermés, des billets seront en vente sur place. Pour plus de renseignements, on peut joindre la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social (le jour) au 514.493.8200 ou la billetterie (en tout temps) au 514.493.8266.

## Heureuse Saint-Valentin!

*Le conseil d'arrondissement  
et les employés municipaux  
désirent vous souhaiter,  
à toutes et à tous,  
une heureuse Saint-Valentin  
sous le signe de l'amour  
et du bonheur.*

BIBLIOTHÈQUE  
Jean-Corbeil

Vous manquez de mots pour  
la Saint-Valentin?

## La bibliothèque peut vous aider

Vous n'avez pas d'inspiration pour écrire une lettre d'amour à votre Valentin ou à votre Valentine? Les responsables de votre bibliothèque peuvent vous amener à trouver des idées et des mots pour exprimer vos sentiments. N'hésitez pas à venir les rencontrer et à profiter de votre visite pour voir l'exposition *Les couples célèbres*. Le personnel de la bibliothèque peut également aider les jeunes âgés de 4 à 8 ans à fabriquer une belle surprise pour leurs parents pour la Saint-Valentin; il a également de belles histoires d'amour à leur raconter. C'est donc un rendez-vous pour ces jeunes Valentins, le dimanche 13 février prochain, à 10h ou à 14h. Pour inscrire votre enfant, il suffit de vous présenter au comptoir du prêt ou de composer le 514.493.8260.



## On s'active autour du nouveau CLD d'Anjou

D'ici quelques semaines, le nouveau Centre local de développement d'Anjou (CLD d'Anjou) tiendra une rencontre sur les enjeux du développement économique local, à laquelle participeront élus et partenaires locaux. À cette occasion, on établira le portrait de l'économie angevine, les grands enjeux et les objectifs de développement, de même que les services à mettre en place pour répondre aux besoins de ceux qui animent la vie économique locale. Cet exercice d'analyse et de réflexion permettra d'alimenter l'élaboration du plan d'action local

pour l'économie et l'emploi (PALÉE) et de la stratégie de développement de l'entrepreneuriat du CLD. Rappelons que le CLD a pour mission d'offrir des services de première ligne d'accompagnement et de soutien technique ou financier à des entrepreneurs potentiels ou déjà en activité, individuels ou collectifs, incluant les entreprises d'économie sociale.

### Un investissement de 1,6 M\$

## Un nouveau centre de services de santé

Depuis le 13 décembre dernier, la pharmacie Familiprix Ruel-Beaudry et la Clinique médicale d'Anjou logent désormais à la même adresse. En effet, c'est dans une nouvelle construction, sise au 7100 de la rue Jarry (à l'angle du boulevard Les Galeries d'Anjou), que sont offerts à la population des services professionnels de santé. La réalisation du projet a requis un investissement de 1,6 M\$ des propriétaires. L'un des associés au projet, le pharmacien Denis Ruel, a indiqué que le nouveau concept permettait d'assurer des services intégrés et encore mieux adaptés à la clientèle.



### Compte de taxes

#### Premier versement: 1<sup>er</sup> mars

Nous vous rappelons que le premier versement des comptes de taxes reçus en janvier dernier est exigible le 1<sup>er</sup> mars et que le second le sera le 1<sup>er</sup> juin 2005. Tout versement effectué après ces dates occasionne des frais d'intérêt et une pénalité. Il est à noter que si le montant du compte de taxes est inférieur à 300 \$, le paiement est dû en un seul versement, le 1<sup>er</sup> mars 2005.

#### Modalités de paiement

##### Par la poste

Il vous est possible de faire parvenir votre paiement par chèque personnel ou certifié, par mandat postal ou bancaire, et ce, par la poste, en prévoyant toutefois un délai de livraison suffisant. Veuillez joindre la partie supérieure du compte qui est détachable à votre paiement ou inscrire le numéro de référence du compte de taxes au recto du chèque ou du mandat.

##### En personne

Vous pouvez acquitter votre compte de taxes en argent comptant, par chèque ou avec une carte débit en vous présentant à la mairie d'arrondissement, 7701, boulevard Louis-H.-Lafontaine, Arrondissement d'Anjou.

##### Institutions financières

Votre compte de taxes est également payable à la plupart des caisses populaires et des banques. Si vous payez au comptoir d'une institution financière, veuillez prévoir deux jours ouvrables pour l'acheminement du paiement. Si vous effectuez un paiement par l'entremise d'un guichet automatique, vous devez prévoir deux jours, excluant le samedi et le dimanche, pour sa transmission.

Vous pouvez effectuer votre paiement par le site Internet de votre institution financière si cette option est offerte. Veuillez inscrire les 14 chiffres constituant le «numéro de référence» apparaissant sur le coupon, sans les traits d'union.

Les institutions financières suivantes acceptent le paiement des taxes: Desjardins (AccèsD), Banque Nationale du Canada, RBC Banque Royale et Groupe Financier Banque TD.

### Bocce et pétanque 12 mois par année

L'arrondissement d'Anjou prévoit aménager un local permettant la pratique de la pétanque et du bocce tout au long de l'année. Cette bonne nouvelle fait suite aux nombreuses demandes à cet effet, venant de joueuses et de joueurs qui pratiquent ces sports sur les terrains d'Anjou durant la belle saison. Un nouvel organisme bénévole qui veillera au bon fonctionnement des activités est en voie d'être formé.





# Offres d'emploi

## Nous planifions notre été... et vous?

### Inscription

Les formulaires de demande d'emploi sont disponibles sur le site Internet de la Ville de Montréal, soit [www.ville.montreal.qc.ca](http://www.ville.montreal.qc.ca), dans les bureaux Accès Montréal et dans les bureaux d'arrondissement. Faire parvenir votre demande d'emploi, accompagnée des documents attestant que vous remplissez les conditions d'admissibilité (y compris une preuve de fréquentation scolaire lorsque le statut étudiant est requis). Ne pas fournir d'originaux, car ils ne seront pas retournés.

Faire parvenir votre demande dûment remplie à :

### Madame Lise Ouimet

Par télécopieur: 514.493.8009

Par la poste: Ville de Montréal  
Arrondissement d'Anjou  
Ressources humaines  
7701, boul. Louis-H.-Lafontaine  
Anjou (Québec) H1K 4B9

### Date limite d'inscription: le 4 mars 2005

La Ville de Montréal souscrit aux principes d'égalité en emploi et invite donc les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles et des minorités ethniques à soumettre leur candidature.

### Note pour les emplois à statut étudiant

Pour voir sa candidature retenue, le candidat doit suivre à temps plein une formation académique reconnue par le ministère de l'Éducation (joindre une preuve de fréquentation scolaire — Hiver 2005). L'arrondissement donne priorité aux candidats ayant déjà été embauchés au cours des années précédentes et bénéficiant d'une évaluation favorable de leur travail.

### Tirage au sort

Un tirage au sort pourra avoir lieu parmi les nouveaux candidats selon le nombre de candidatures reçues et le nombre de postes disponibles.

## CULTURE, SPORTS, LOISIRS ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL

### Emplois à statut auxiliaire

#### Assistant - Intervention loisirs (Secteur ludique)

Numéro: 79-06-001

##### Sommaire de l'emploi

Assiste l'agent de développement - intervention dans la planification, la gestion et l'évaluation de l'offre de service. Effectue diverses tâches de nature administrative et opérationnelle dans la planification, l'organisation et la réalisation des activités de camps de jour. Coordonne le travail du personnel dont il a la responsabilité. Coordonne les demandes de prêt d'équipement et de réservations de locaux. Fournit aux citoyens les informations reliées aux activités. Coordonne la programmation des différents groupes.

##### Exigences

- Détenir un DEC dans un secteur en relation avec le poste
- Posséder deux années d'expérience dans une fonction similaire
- Avoir une expérience pertinente en gestion
- Détenir une formation reconnue en premiers soins (8 heures)
- Détenir un permis de conduire valide et fournir son propre véhicule (allocation automobile versée en contrepartie)
- La connaissance de l'anglais est un atout
- Faire preuve d'une grande disponibilité
- Posséder une bonne connaissance des logiciels Word et Excel
- La connaissance du logiciel Ludik constitue un atout

##### Superviser le stage de formation de pré-saison:

- Pour tout le personnel: les 10 et 11 juin 2005
- En plus, pour les nouveaux employés: les 19, 26 et 28 mai 2005

##### Durée de l'emploi:

- Du 28 mars au 17 septembre 2005
- 23 semaines de 40 heures / 2 semaines de 20 heures

##### Poste disponible: 1

#### Responsable des activités (Secteur ludique)

Numéro: 79-06-002

##### Sommaire de l'emploi

Travaille à la planification et à l'organisation des activités ludiques des camps de jour les Ateliers-Soleil. Coordonne le personnel sous sa responsabilité. S'assure de la qualité des services offerts au public. Participe, anime et contrôle les activités.

##### Exigences

- Posséder deux années d'expérience dans une fonction similaire
- Avoir une année d'expérience pertinente en gestion d'animation
- Détenir une formation reconnue en premiers soins (8 heures)
- Détenir un permis de conduire valide et fournir son propre véhicule (allocation automobile versée en contrepartie)
- La connaissance de l'anglais est un atout
- Le fait de détenir un certificat en animation, niveau 1 ou 2, reconnu par l'arrondissement d'Anjou constitue un atout
- Faire preuve d'une grande disponibilité

##### Être obligatoirement présent au stage de formation de pré-saison:

- Pour tout le personnel: les 10 et 11 juin 2005
- En plus, pour les nouveaux employés: les 19, 26 et 28 mai 2005

##### Durée de l'emploi:

- Du 17 avril au 9 septembre 2005
- Horaire de travail de 40 heures, à l'exception de 2 semaines de 20 heures

##### Postes disponibles: 2

#### Animateur responsable en activités ludiques (Programmes)

Numéro: 79-06-003

##### Sommaire de l'emploi

Assure la réalisation d'activités variées dont il est responsable, à l'intérieur du programme identifié par Anjou. Voit au bon fonctionnement des services offerts: Ateliers-Soleil (camps de jour) et service de garde. Assure la coordination du personnel sous sa responsabilité et la qualité des activités et de l'animation.

##### Exigences

- Posséder une année d'expérience dans le domaine
- Détenir un certificat en animation, niveau 1 ou 2, reconnu par l'arrondissement d'Anjou serait un atout
- La connaissance de l'anglais est un atout
- Détenir une formation reconnue en premiers soins (8 heures)
- Faire preuve d'une grande disponibilité
- Avoir une personnalité dynamique et sérieuse

##### Être obligatoirement présent au stage de formation de pré-saison:

- Pour tout le personnel: les 10 et 11 juin 2005
- En plus, pour les nouveaux employés: les 19, 26 et 28 mai 2005

##### Durée de l'emploi:

- Pour 5 postes: du 9 mai au 26 août 2005, soit 9 semaines de 40 heures et 7 semaines de 17 heures en moyenne
- Pour 1 poste: du 19 mai au 19 août 2005, soit 8 semaines de 40 heures et 1 semaine de 20 heures

##### Postes disponibles: 6 (voir ci-haut)

#### Animateur responsable en activités ludiques (Service à la clientèle - Administration et service de garde)

Numéro: 79-06-004

##### Sommaire de l'emploi

Assure une bonne communication entre les parents et les autres responsables. Coordonne les activités reliées à la gestion des sorties et événements spéciaux, y compris la logistique. Gère les activités du service de garde.

##### Exigences

- Posséder une année d'expérience dans le domaine
- Détenir un certificat en animation, niveau 1 ou 2, reconnu par l'arrondissement d'Anjou serait un atout
- La connaissance de l'anglais est un atout
- Détenir une formation reconnue en premiers soins (8 heures)
- Faire preuve d'une grande disponibilité
- Avoir une personnalité dynamique et sérieuse

##### Être obligatoirement présent au stage de formation de pré-saison:

- Pour tout le personnel: les 10 et 11 juin 2005
- En plus, pour les nouveaux employés: les 19, 26 et 28 mai 2005

##### Durée de l'emploi:

- Du 25 avril au 26 août 2005, soit 9 semaines de 40 heures et 9 semaines de 22 heures en moyenne

##### Postes disponibles: 6

#### Animateur en activités ludiques

Numéro: 79-06-005

##### Sommaire de l'emploi

Participe à la réalisation d'activités variées à l'intérieur du programme identifié par Anjou (camps de jour et service de garde). Participe activement aux réunions hebdomadaires ou spéciales de son secteur et fait rapport à son responsable de ses activités. Voit au bon fonctionnement des activités du service de garde.

##### Exigences

- Détenir un certificat en animation, niveau 1 ou 2, reconnu par l'arrondissement d'Anjou serait un atout
- La connaissance de l'anglais est un atout
- Une expérience pertinente est souhaitable
- Détenir une formation reconnue en premiers soins (8 heures)
- Faire preuve d'une grande disponibilité
- Avoir une personnalité dynamique et sérieuse

##### Être obligatoirement présent au stage de formation de pré-saison:

- Pour tout le personnel: les 10 et 11 juin 2005
- En plus, pour les nouveaux employés: les 19, 26 et 28 mai 2005

##### Durée de l'emploi:

- Du 19 mai au 19 août 2005, soit 9 semaines de 20 à 40 heures, selon le nombre d'enfants présents chaque jour au camp

##### Postes disponibles: 73

#### Animateur en activités ludiques (Pour enfant handicapé)

Numéro: 79-06-006

##### Sommaire de l'emploi

Fait de la sensibilisation auprès du groupe face aux différences de l'enfant qu'il accompagne. Veille à l'intégration du jeune au sein du groupe. Adapte les jeux à la clientèle.

##### Exigences

- Détenir une formation pertinente à l'emploi
- Détenir un certificat en animation, niveau 1 ou 2, reconnu par l'arrondissement d'Anjou serait un atout
- La connaissance de l'anglais est un atout
- Une expérience pertinente est souhaitable
- Détenir une formation reconnue en premiers soins (8 heures)
- Faire preuve d'une grande disponibilité
- Avoir une personnalité dynamique et sérieuse

##### Être obligatoirement présent au stage de formation de pré-saison:

- Pour tout le personnel: les 10 et 11 juin 2005

##### Durée de l'emploi:

- Du 10 juin au 19 août 2005, soit 9 semaines de 15 à 40 heures, selon la présence de l'enfant handicapé dont il a la responsabilité durant le camp

##### Postes disponibles: 12

#### Responsable des parcs

Numéro: 79-06-007

##### Sommaire de l'emploi

Élabore les horaires de travail des gardiens de parcs, en assure le contrôle, compile et vérifie les feuilles de temps du personnel, le tout dans le respect du budget prévu. Coordonne le travail des gardiens de parcs. S'assure de la qualité des services et voit à ce que les installations dans les différents parcs soient sécuritaires.

##### Exigences

- Avoir de l'expérience au niveau de la supervision du personnel
- Être disponible de jour, de soir et la fin de semaine
- Avoir une personnalité dynamique et sérieuse
- Détenir une formation reconnue en premiers soins (8 heures)
- Connaître le milieu angevin

##### Durée de l'emploi:

- Du 11 avril au 15 octobre 2005

##### Poste disponible: 1

#### Animateur culturel

Numéro: 79-06-008

##### Sommaire de l'emploi

Assure la réalisation d'activités, telles que le cinéma et la danse en plein air. Veit à faire respecter les règlements et participe aux réunions de son secteur.

##### Exigences

- Être disponible en soirée et les fins de semaine pour les activités de cinéma et de danse en plein air
- Détenir une formation reconnue en premiers soins (8 heures)
- Avoir un permis de conduire (classe 5)
- La connaissance de l'anglais est un atout
- Une expérience pertinente en audiovisuel est un atout
- Avoir une personnalité dynamique et sérieuse

##### Durée de l'emploi:

- Du 26 juin au 11 août 2005

##### Postes disponibles: 2

#### Responsable - Tennis extérieur et brocante

Numéro: 79-06-009

##### Sommaire de l'emploi

Coordonne le travail des instructeurs de tennis pour tous les types de cours et de cliniques. Coordonne le travail des surveillants de tennis. Travaille en étroite collaboration avec l'Association de tennis Anjou. Participe à la préparation des activités de brocante et en coordonne le déroulement.





## 50<sup>e</sup> anniversaire d'Anjou

Créez un logo et gagnez des prix!

La Corporation du 50<sup>e</sup> anniversaire d'Anjou lance le concours Logo du 50<sup>e</sup> et vous invite à faire connaître vos talents. Pour participer, il suffit de concevoir et de dessiner un logo pour souligner cet événement et de le faire parvenir au 7500, avenue Goncourt, Anjou (Québec), H1K 3X9, au plus tard le 11 mars 2005, à 14h. Vous aurez ainsi la chance de remporter l'un des prix offerts dans le cadre du concours. Le concepteur du logo gagnant recevra un montant de 350 \$ alors que 50 \$ seront remis aux personnes qui se classeront respectivement au second et au troisième rangs. Le jury du concours, composé de trois membres du comité du 50<sup>e</sup> anniversaire d'Anjou, dévoilera les noms des trois gagnants au cours de la semaine du 21 mars prochain. Il est à noter que le jury n'a pas l'obligation de retenir l'un ou l'autre des logos proposés. Le gagnant devra donner son accord pour que le logo qu'il a créé soit utilisé par la Corporation des fêtes du 50<sup>e</sup> anniversaire d'Anjou sur toute publicité, document écrit ou audiovisuel, et ce, sans limite de temps. Ce logo pourra être modifié par le comité.

Pour tout renseignement supplémentaire, vous pouvez communiquer avec M<sup>me</sup> Hélène Bouchard, au 514.493.8205.

Bonne chance à toutes et à tous!

Bulletin d'information  
**Regards**  
sur Anjou  
Volume 35, numéro 1 — Février 2005



Regards sur Anjou est une publication de l'arrondissement d'Anjou. Ce bulletin d'information est publié et distribué gratuitement, dix fois l'an, dans tous les foyers angevins.

Responsable de la publication: Aline Boulé  
Réalisation et conception graphique: Groupe Leclair Créacom inc.  
Impression: Les impressions IntraMédia  
Tirage: 21 500 exemplaires  
Distribution: Société canadienne des postes (Médiaposte)  
Téléphone: 514.493.8000  
Site Web: anjou.ville.montreal.qc.ca  
Dépôt légal: 2<sup>e</sup> trimestre 1980

Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada

Copyright 2005 par l'arrondissement d'Anjou.  
La reproduction totale ou partielle de Regards sur Anjou est interdite, sauf sur autorisation expresse de l'arrondissement d'Anjou.

## Une histoire d'enfants heureux

La liste d'enfants sages d'Anjou était tellement longue que le père Noël a décidé de se rendre au Centre Roger-Rousseau, le 12 décembre dernier, pour rencontrer 210 d'entre eux! Accompagnés de leurs parents, les jeunes ont participé à une belle fête qui regroupait également des clowns et des personnages de Noël, dont la fée des étoiles et, bien sûr la mascotte « Anjouer ». Affichant de larges sourires, les jeunes ont pu prendre part à des jeux, se faire maquiller, et ont reçu de magnifiques cadeaux! L'arrondissement d'Anjou remercie le président d'honneur de cet événement, M. Daniel Hébert, directeur de la Caisse populaire d'Anjou, ainsi que les organismes qui ont permis à ces enfants et à leurs parents de vivre des moments magiques: la Conférence Saint-Vincent-de-Paul Jean XXIII, la Conférence Saint-Vincent-de-Paul St-Conrad,

la Conférence Saint-Vincent-de-Paul St-Jean Eudes, la Conférence Saint-Vincent-de-Paul Notre-Dame d'Anjou, le Carrefour Solidarité Anjou, le Centre humanitaire d'organisation, de ressources et de références Anjou (CHORRA), le Service d'aide communautaire (SAC) d'Anjou, le Carrefour des femmes d'Anjou, les Chevaliers de Colomb de St-Conrad et le Regroupement des Organismes et des CitoyenNES Humanitaires d'Anjou (ROCHA).



## Le pont de la 25, c'est pour bientôt!

Le ministre des Transports du Québec, M. Yvon Marcoux, a confirmé le mois dernier cette importante nouvelle annoncée tout juste avant les fêtes: le pont de l'autoroute 25 sera enfin construit, après plusieurs années d'attente. Cet ouvrage sera érigé dans l'axe de l'autoroute 25 et aura une portée de 1,2 kilomètre. On estime le coût du projet à 350 millions de dollars. Il pourrait être réalisé dans le cadre d'un partenariat public-privé. Les travaux devraient débuter en 2007. Plus de détails seront connus bientôt. « C'est une excellente nouvelle pour Anjou et pour l'Est de l'île de Montréal », estime le maire de l'arrondissement d'Anjou, M. Luis Miranda, qui fait la promotion de ce projet depuis plus de dix ans déjà. » Ce dernier croit que le nouvel accès routier pour l'Est de Montréal, incluant Anjou, favorisera le développement économique du secteur en le reliant à Laval et à la Rive-Nord. « L'autre priorité demeure les travaux d'amélioration de la rue Notre-Dame, qui favoriseraient le transport des marchandises et le déplacement des travailleurs. Bref ils permettraient de donner un nouvel élan au développement économique de l'Est. C'est un dossier que je continuerai de suivre de près avec ma collègue, le conseiller Andrée Hénault », a souligné M. Miranda.